



Projet EMME Electro Mobility Materials Europe

Réunion de clôture - Parempuyre

12 mai 2025





**Qu'est-ce que la
CNDP ?**





Richard PASQUET

Jean-Michel THORNARY

Garants de la Commission Nationale du Débat Public



Qui sont les garant.e.s ?



**Jean-Michel
THORNARY**

Garant domicilié en Ile-de-France et
membre de la Commission,
retraité, conseiller maître honoraire à la
Cour des comptes

jean-michel.thornary@garant-cndp.fr



**Richard
PASQUET**

Garant domicilié en Nouvelle-Aquitaine et
en Corse, retraité, commissaire enquêteur
en Gironde, médiateur pour le tribunal
Administratif de Bordeaux et de Bastia

richard.pasquet@garant-cndp.fr

CNDP - Garants de la concertation sur le projet
244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Concertation préalable

Une concertation préalable, au titre de l'article L 121-15-1 du Code de l'Environnement

« permet de débattre de **l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques** principales du projet .../... des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire**.

Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, y compris, pour un **projet**, son **absence de mise en œuvre**. Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable... »

et ce jusqu'à l'enquête publique.

Les missions du garant

Dans le délai d'un mois, au terme de la concertation préalable, il réalise un **bilan** de celle-ci et résume la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une **synthèse des observations et propositions présentées** et, le cas échéant, mentionne **les évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable**.

Le bilan de la concertation préalable est rendu public par le garant à compter de la fin de la concertation. Il fera partie constitutive du dossier d'enquête publique.

Les premiers retours des garants

- **Les objectifs de la réunion de clôture**
- **Les appréciations des garants sur la forme et le déroulement de la concertation**
 - Les points forts
 - Les points moins forts

Les règles du débat

Les principes

- Écoute active
- Temps de parole égalitaire
- Prise de parole organisée
- Focus sur le sujet

Les règles d'expression

- Tour d'expression dans la salle et en ligne
- Respect mutuel
- Sans interruption
- Sans attaques personnelles
- Langage respectueux
- Se présenter avant de développer sa question



Étienne GUYOT

Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine
Préfet du Département de la Gironde



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES OBJECTIFS



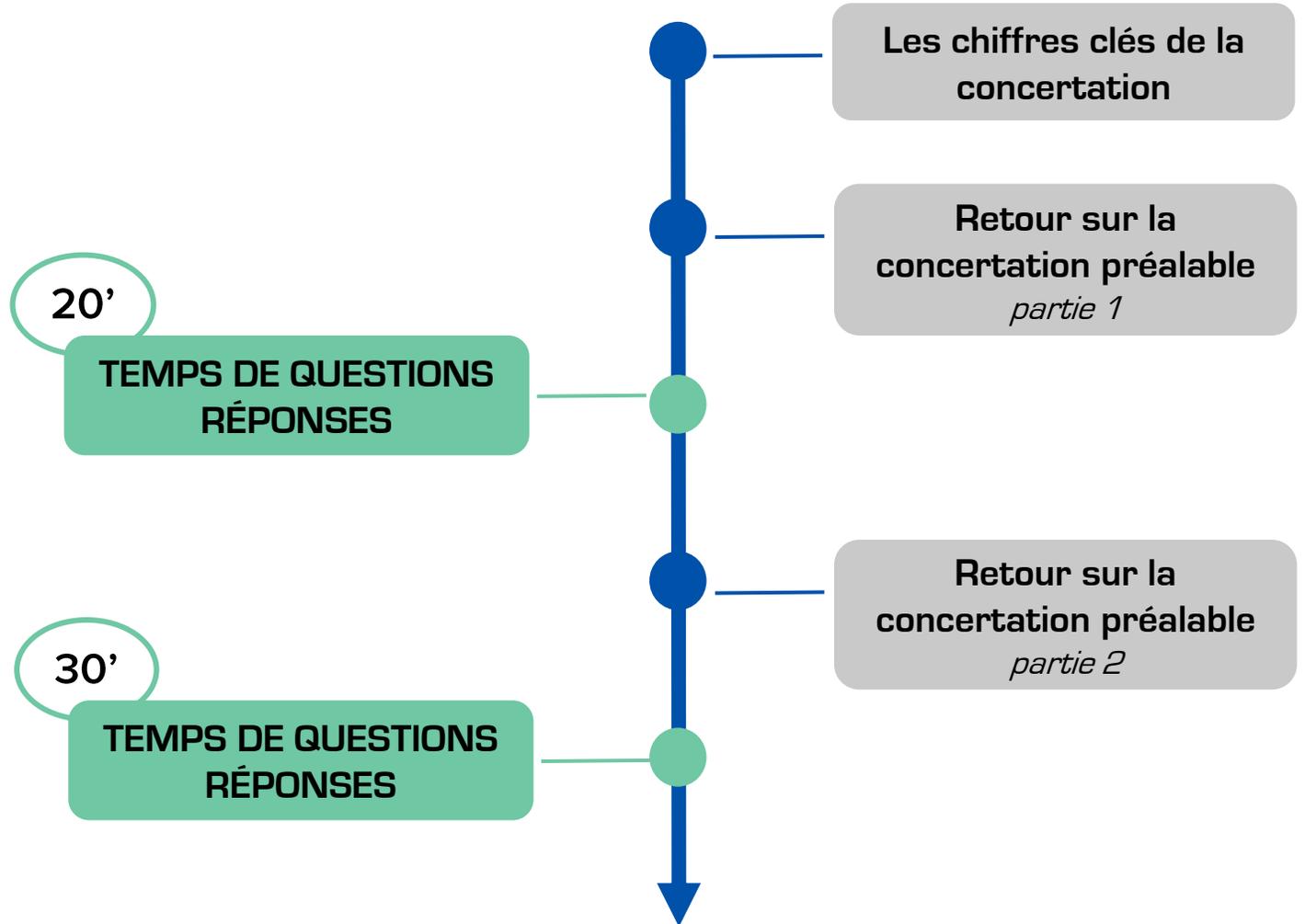
Restituer les premiers enseignements issus de la concertation



Répondre aux interrogations du public



LE DÉROULÉ



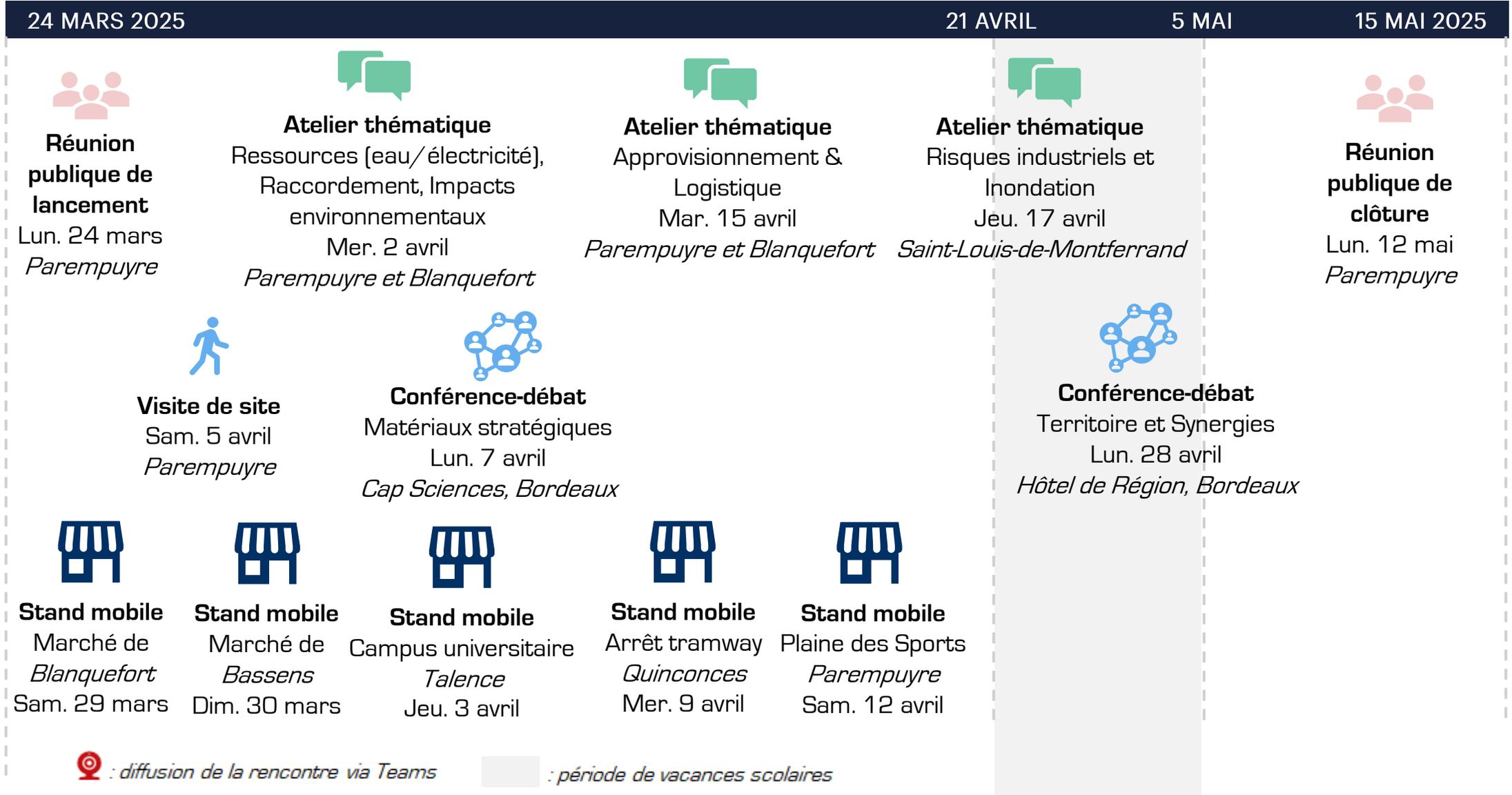


Les chiffres clés de la concertation





Rappel : Les modalités de contributions et d'information





Les modalités de contributions et d'information



15 RENCONTRES



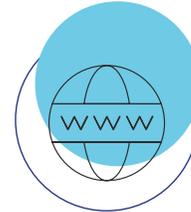
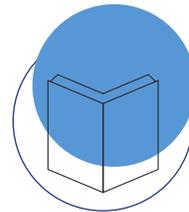
782 PARTICIPANTS
AUX RENCONTRES



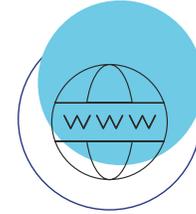
485 QUESTIONS



**DOSSIER DE
CONCERTATION**



**REGISTRES DE
CONTRIBUTIONS**
papiers et numériques
324 CONTRIBUTIONS
286 CONTRIBUTEURS



SITE INTERNET DU PROJET
www.emme-concertation.fr
1103 VISITES



**CAHIERS
D'ACTEURS**
19 CAHIERS D'ACTEURS
18 PARTICIPANTS



Les rencontres réalisées

Du 24 mars 2025 au 15 mai 2025

15
RENDEZ-VOUS
CLÉS



1 réunion publique 

265
PARTICIPANTS





Les rencontres réalisées

Du 24 mars 2025 au 15 mai 2025
L'intervention d'experts

15
RENDEZ-VOUS
CLÉS



2 conférences débat 

Matériaux stratégiques :
28 PARTICIPANTS

Réseaux et Territoire :
39 PARTICIPANTS





Les rencontres réalisées

Du **24 mars 2025** au **15 mai 2025**
Des échanges pour approfondir des thématiques

15
RENDEZ-VOUS
CLÉS



3 ateliers thématiques

- **Ressources, raccordement et impacts environnementaux :**
25 PARTICIPANTS
- **Approvisionnement et logistique :**
41 PARTICIPANTS
- **Risques industriels et risque inondation :**
43 PARTICIPANTS





Les rencontres réalisées

Du **24 mars 2025** au **15 mai 2025**
Des échanges hors les murs

15
RENDEZ-VOUS
CLÉS



1 Visite de site

4 sessions
(dont 1 rajoutée à la
demande du public)

57 PARTICIPANTS





Les rencontres réalisées

Du 24 mars 2025 au 15 mai 2025
Des rencontres de proximité

15
RENDEZ-VOUS
CLÉS



5 stands mobiles

Marché de Blanquefort : 112 PARTICIPANTS

Marché de Bassens : 51 PARTICIPANTS

Campus Talence : 15 PARTICIPANTS

Arrêt de tramway Quinconces : 68

PARTICIPANTS

Plaine des sports Parempuyre : 38

PARTICIPANTS





**Les principales
préoccupations
abordées pendant
la concertation**

**Les premiers
enseignements de
concertation**





Au programme !

PARTIE 1

- Les impacts
- L'usine SEVESO seuil haut
- Le cycle de l'eau
- La zone inondable & Le remblai
- L'approvisionnement & La logistique



Temps d'échanges

PARTIE 2

- Le raccordement (RTE)
- Les batteries NMC
- Economie du projet
- Les bénéfices pour le territoire



Temps d'échanges



LES INTERVENANTS



Sylvie DUBOIS-DECOOL

Directrice générale

Benjamin ENAULT

Directeur Développement Durable



Les impacts



“ ***Il en est de même pour le bruit de cette raffinerie qui va tourner 24h/24h. [...] Mais là aussi cela va se rajouter aux bruits existants.*** ”

- Registre numérique

“ ***Est-ce que vous avez aussi vu l'impact que ça peut générer dans 20, 30 ou 40 ans sur la santé des habitants ? Parce qu'on pense aussi à nous actuellement, mais on pense aussi à nos enfants qui habitent Parempuyre, Blanquefort, etc.*** ”

- Visite de site

“ ***Quels sont les autres produits utilisés ? Des études toxicologiques ont été faites sur d'autres produits que le nickel et le cobalt ? Quel est le type de produit chimique qui sont rejetés ?*** ”

- Atelier Ressources, raccordement et impacts environnementaux

“ ***Mais surtout, ce qui est compensé, ce sont des zones qui sont déjà naturelles. Donc, il n'y a rien de compenser.*** ”

- Réunion publique de lancement

“ ***Une pollution visuelle, sonore et atmosphérique, qui défigurera durablement notre commune et dégradera la qualité de vie des riverains*** ”

- Registre numérique



*Quels sont les enjeux faune-flore et zone humide ? Avez-vous fait une étude d'écotoxicité ?
Y aura-t-il des nanoparticules et COV, des nuisances sonores ou olfactives ? Quel impact visuel ?*

Réponses apportées :

- Le diagnostic de biodiversité est fait et les mesures réglementaires sont respectées
- Les études poussières sont en-dessous des seuils réglementaires, **qu'il n'y a pas de nanoparticules**
- En termes de bruit, les états initiaux ont été réalisés, les normes réglementaires seront respectées
- Il n'y aura pas de nuisance olfactive. Il n'y a pas d'utilisation de dioxyde de soufre.
- Description du site à partir de prises de vues réelles (cheminée, stock de containers, etc.)

Exemples de points à retenir ou à préciser :

- La zone Natura 2000 concerne le quai et la plateforme portuaire. Des questions en lien avec la proximité de la zone Natura 2000
- Des questions sur la qualification des habitats artificialisés à 73 %



Notre prise en compte et les prochaines étapes :

- Les études d'impacts finalisées seront présentées lors de l'enquête publique, y compris les études sanitaires
- Des compléments d'explication dans les réponses aux contributions

Si besoin, des réponses complémentaires seront données lors de la suite de la concertation



Une usine Seveso seuil haut



Quid du risque de pollution (eau/air), du risque industriel. On veut des études / des chiffres et que cela soit fait par un organisme externe au projet.

- Registre numérique



Cependant, Seveso veut aussi dire que le site va être surveillé (surtout en seuil haut), et que des indicateurs et relevés/mesures vont régulièrement être mis à jour, de la part de l'État et si j'en crois les commentaires aussi de la part des citoyens. Dans ce cas, cela veut dire que dès qu'il y aura un problème, la population sera correctement informée.

- Registre numérique



Quelles seront les informations qui seront dédiées aux riverains du projet, notamment ceux de Parempuyre lors de l'exploitation en cas d'incident ?

- Atelier Risques industriels et inondation



Pourquoi est-ce qu'il n'y aura pas de PPRT, alors que c'est un site classé à proximité d'habitations ?

- Atelier Risques industriels et inondation



Dans le cas où il y a un incident entre l'unité industrielle et le quai de déchargement du bateau, comment est-il pris en compte ?

- Atelier Risques industriels et inondation





Quels risques pour les populations ? Y a-t-il un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Quelles mesures pour limiter les risques de fuites dans l'environnement ?

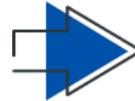
Réponses apportées :

- Rappels du classement SEVESO (écotoxicité) et du principe de risque par la DREAL
- DREAL : Le projet ne nécessite pas de Plan de Prévention des Risques Technologiques « PPRT »
- Les scénarios de l'étude de dangers présentés (chute de container, rupture de flexible) montrent les Mesures de Maîtrise des Risques (procédures, capteurs, rétentions)
- Le focus sur la vidéo des big bags thermosoudés démontre l'étanchéité du conditionnement maritime



Exemples de points à retenir ou à préciser :

- La qualification Seveso implique des contrôles réguliers et inopinés par les services de l'Etat
- Les accidents industriels précédents (Nouvelle Calédonie, Finlande) sont bien pris en compte dans l'Etude De Dangers



Notre prise en compte et les prochaines étapes :

- Présentation lors de l'enquête publique de l'Etude De Dangers intégrant l'ensemble des scénarios.

Si besoin, des réponses complémentaires seront données lors de la suite de la concertation



Le cycle de l'eau



Une consommation d'eau massive, alors même que nous faisons face à des tensions croissantes sur la ressource en eau. Comment justifier qu'une industrie lourde vienne capter cette ressource au détriment des habitants, des agriculteurs et des écosystèmes locaux ?

- Registre numérique



Quel est le coût comparé du transport par camion et par canalisation ? Qui prendrait en charge le financement d'une canalisation ? Quel en serait l'impact environnemental ?

- Atelier Ressources, raccordement et impacts environnementaux



Comment garantir l'absence de pollution des eaux en cas de crue ou de dysfonctionnement ?

- Registre numérique



Est-ce que la DREAL vérifie l'effet cumulatif sur la Garonne de toutes les industries polluantes et de tous leurs rejets ?

- Atelier Ressources, raccordement et impacts environnementaux



Des réseaux d'alimentation en eau Il n'y en a pas non plus. Comme l'usine a besoin d'eau pour fonctionner et qu'il en manquera (malgré des modifications de process incessantes), cette eau arrivera en camion.

- Registre numérique





*D'où provient l'eau nécessaire pour le procédé ?
Quels sont les rejets d'eau dans la Garonne ?
Quelle est la nature de la composition des rejets ?*



Réponses apportées :

- Présentation par Bordeaux Métropole des enjeux locaux liés à l'eau
- Présentation des volumes nécessaires à date en entrée et en sortie du site, y compris la composition physicochimique de l'effluent
- Présentation des différents scénarios d'approvisionnement (Réutilisation de l'eau de la station d'épuration, Garonne)

Exemples de points à retenir ou à préciser :

- La réduction importante de la consommation d'eau et le projet de réutilisation des eaux de la station d'épuration sont appréciés
- Aucune trace de Nickel ni Cobalt dans le rejet Garonne
- Des questions sur le rejet en Garonne (composition, température, impact sur les milieux, etc.)



Notre prise en compte et les prochaines étapes :

- Approvisionnements : optimisation en cours
- Approvisionnements : utilisation maximale de l'eau de pluie
- Rejets : optimisation en cours et option Zéro Rejets Liquides à l'étude
- Présentation des résultats dans l'Enquête Publique

Si besoin, des réponses complémentaires seront données lors de la suite de la concertation



Une zone inondable et le remblai



“ ***Il est irresponsable d'implanter une usine Seveso sur un site inondable et potentiellement submersible. En cas d'accident, c'est toute une partie de la côte Atlantique qui sera polluée.***

- Registre numérique



“ ***Est-ce que des études hydrologiques ont été faites avec des hypothèses qui prennent en compte le changement climatique et la montée des eaux ? (Crués, marées, hauteur d'eau, bouchon vaseux, etc.) ?***

- Atelier Risques industriels et inondation



“ ***Est-il prévu un muret de rétention des matériaux pour éviter l'érosion et l'attaque des marées ?***

- Atelier Risques industriels et inondation



“ ***Nous relevons bien trop d'approximations sur la prise en compte de l'impact sur les deux rives du risque majeur de submersion.***

- Cahier d'acteurs Les Amis de Pietru – Pierres d'Ambès



“ ***Je dois renoncer à des modifications de ma maison car je suis en limite de zone inondable avec le dernier PPRI***

- Atelier Ressources, raccordement et impacts environnementaux



“ ***Quelle est l'origine des remblais ? D'où ils viennent et quelle est leur qualité ?***

- Visite de site





Une zone inondable et le remblai



*Avez-vous le droit de construire ? Quel risque inondation ? Y a-t-il des impacts sur les tiers ?
Le remblai : comment sera-t-il transporté ? Quel tassement ou impact sur la nappe phréatique ?*



Réponses apportées :

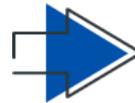
- Un terrain à vocation industrialo-portuaire sur les PLU précédents. Compatibilité du projet avec le PPRI
- EPOC : Présentation des facteurs impactant les niveaux extrêmes
- ARTELIA : Confirmation que les facteurs impactant ont été pris en compte dans le modèle
- Les remblais mettent le site hors d'eau et n'ont pas d'impact sur les tiers
- GINGER : Présentation des solutions géotechniques de maîtrise des tassements et sans impact sur la nappe phréatique

EPOC



Exemples de points à retenir ou à préciser :

- Le projet est conforme au PPRI
- Des questions sur la compatibilité avec les réglementations en vigueur (PLUI, loi Climat et Résilience, PPRI...) ?
- Le GIEC revoit régulièrement ses scénarii à la hausse, est-ce pris en compte ?
- Pourquoi le projet n'est-il pas considéré comme une digue ?



Notre prise en compte et les prochaines étapes :

- Publication d'une fiche thématique sur l'ensemble des facteurs pris comme hypothèses
- Remblai : appel d'offre en cours, partage de la stratégie d'approvisionnement finale

Si besoin, des réponses complémentaires seront données lors de la suite de la concertation



Approvisionnement et Logistique



Ce terminal constitue un atout incontournable pour le projet et notre région, car il permettra d'optimiser les échanges logistiques et de favoriser l'activité du port de Bordeaux

- Registre numérique



D'où vient la matière première, et où va-t-elle une fois raffinée ?

- Registre numérique



Des batteries à retraiter qui viennent de l'autre bout du monde

- Registre numérique



Ce risque sera aussi supporté par le fleuve puisque des navettes fluviales seront utilisées pour transférer les produits transformés vers le rail à Bassens

- Registre numérique



[...] En effet, il augmentera les flux maritimes et apportera une activité supplémentaire aux services aux navires, contribuant ainsi au dynamisme de l'ensemble de la place portuaire.

- Stand mobile sur le marché de Blanquefort





*Comment sont acheminés les produits entrants et sortants ?
Quels sont les impacts logistiques pour les riverains ?*



HATCH



Réponses apportées :

- Stratégie d'approvisionnement en opérations : 99 % des flux entrants et sortants sont maritimes
- Présentation de la logistique opérationnelle et en phase chantier

Exemples de points à retenir ou à préciser :

- 99 % des flux entrants et sortants seront maritimes
- Les flux maritimes vont permettre de pérenniser les emplois industrialo-portuaires
- La cartographie globale des flux du projet (transports, fréquences, etc.)
- L'impact environnemental de l'extraction de minerai en Asie



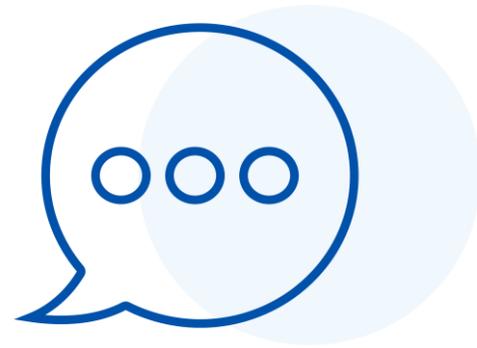
Notre prise en compte et les prochaines étapes :

- Communication lors de l'Enquête publique,
- De la cartographie des flux finalisés
 - De l'estimation des emplois industrialo-portuaires induits
 - Travail d'un plan de circulation avec les municipalités pour la phase chantier

Si besoin, des réponses complémentaires seront données lors de la suite de la concertation



La parole au public





Raccordement électrique



Les travaux vont générer d'importants impacts sur la circulation. Est-ce que les travaux seront nécessairement sur les routes ?

- Atelier Ressources, raccordement et impacts environnementaux



De réseaux électriques à cet endroit il n'y en a point. D'où la nécessité d'un raccordement électrique puisque pour fonctionner le projet a besoin d'une puissance de 30 Mégawatts. Un raccordement qui ira jusqu'au Pian médoc, c'est très loin, qui sera coûteuse et qui va perturber de très nombreux riverains pour la mise en place de cette ligne enterrée à haute tension.

- Registre numérique



Il y a aussi pour alimenter cette industrie besoin d'une ligne de 63 000 volts qui va traverser Parempuyre, soit 1 an ½ de travaux, rues défoncées, nuisances encore et toujours.

- Registre numérique



[Le trajet entre la route de Bordeaux et la rue des Palus] est compliqué et perturbant pour les riverains et les automobilistes. Il sera nécessaire de revoir le plan de circulation de la commune

- Registre numérique





Raccordement électrique



*Comment RTE élabore son tracé final de raccordement ?
Quels sont les impacts du raccordement sur les riverains ?*



Réponses apportées :

- Présentation de RTE, de la méthodologie d'élaboration et les moyens mis en place pour la bonne gestion des travaux

Points d'attention :

- Une concertation « Fontaine » sera menée après cette concertation préalable afin de définir le Fuseau de Moindre Impact
- L'impact des travaux sur la circulation routière



Notre prise en compte et les prochaines étapes :

- Un travail étroit avec les services des mairies ainsi que Bordeaux Métropole afin de préparer le chantier en parallèle du déploiement des différents moyens de communication
- Des impacts sur l'environnement limités par un tracé majoritairement sous voiries et par l'évitement des zones environnementales à enjeux



Les batteries NMC



Il y a une usine qui a ouvert, je crois, qui s'appelle la Société Thiamin, et qui fabrique des batteries sodium-ion. Est-ce que la technologie ne sera pas bientôt obsolète ?

- Atelier Approvisionnement et logistique



Concernant l'aval c'est à dire le recyclage des batteries, encore limité puisque peu de batteries en fin de vie, quelle est la part de l'activité de recyclage au début du projet ?

- Conférence-débat Réseaux et Territoire



Je suis très rassurée de constater que les porteurs de projet font appel à des scientifiques, des chercheurs (enseignants pour certains), qui abordent tant de sujets relatifs au projet. Les scientifiques viennent de différents horizons

- Conférence débat Réseaux et Territoire



La filière de la batterie électrique de ce type reste en recul par rapport à la croissance escomptée puisque cette technologie tend à être déjà remplacée.

- Registre numérique



On voit que la Chine n'extrait pas de matériaux critiques à part le graphite, donc comment avons nous fait pour laisser la Chine prendre le monopole ? En combien de temps pouvons-nous espérer rattraper la Chine ?

- Conférence-débat Réseaux et Territoire





*La technologie est-elle d'avenir ? Allez-vous faire du recyclage ?
Quelles filières d'extraction minière ?*



Les réponses apportées :

- Les batteries NMC sont reconnues pour leur forte densité de stockage d'énergie et leurs performances
- Les besoins marché sont bien au-delà des capacités maximales du site EMME
- Présentation des démarches de labellisation filières type IRMA
- Le recyclage est un marché d'avenir, NMC > LFP pour l'économie circulaire

Exemples de points à retenir ou à préciser :

- La qualité des éclairages des experts scientifiques
- Un intérêt pour une usine qui contribue à l'économie circulaire
- 100 % des futurs fournisseurs labellisés sur critères environnementaux et sociaux
- Des questions sur les incertitudes de marché et la pérennité



Notre prise en compte et les prochaines étapes :

- Renforcement du procédé pour intégrer au maximum et au plus tôt des matières premières issues du recyclage
- Publication d'une fiche thématique dédiée sur les technologies et le marché.

Si besoin, des réponses complémentaires seront données lors de la suite de la concertation



Économie du projet



“ Je pense qu'il manque peut-être un atelier thématique sur les retombées fiscales. Quelles sont les contreparties ? Je souhaiterais en savoir plus sur ce domaine.

- Atelier Logistique et Approvisionnement



“ Quel serait le montant du crédit d'impôt industrie verte ? Cette usine sera t'elle exonérée d'impôts sur les bénéfices, sur le foncier, sur la valeur ajoutée ?

- Registre de contributions



“ Le projet EMME s'intègre donc parfaitement dans les logiques de développement des compétences industrielles du territoire.

- Cahier d'acteurs Pôle Formation CFAI Aquitaine et AFPI Sud-Ouest



“ Combien coûte l'implantation de l'usine et bénéficiez-vous de fonds publics, si oui, de combien ?

- Visite de site



“ Vous avez réduit la surface de l'usine pour qu'il n'y ait pas d'impact à côté. Dans le futur, il va falloir surveiller que l'usine ne s'étende pas.

- Atelier Risques industriels et inondation



“ L'implantation de cette unité de production de matériaux stratégiques renforce notre souveraineté industrielle en garantissant un contrôle national sur des ressources clés pour la transition énergétique. Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique d'innovation et de réindustrialisation.

- Registre de contributions





*Les subventions publiques financent le projet à quelle hauteur ?
Une extension du projet est-elle prévue ? Quelle est la pérennité du site ?*

Réponses apportées :



- Financement : Subventions publiques en cours, montant maximum à hauteur de 30 % du coût total
- Il n'y aura pas d'extension physique du site. Toute nouvelle activité devra avoir lieu dans le périmètre qui fait l'objet de la concertation ou sur un autre site. Toute nouvelle activité est soumise à autorisation
- Le marché des batteries et les besoins futurs ont été présentés par des experts en conférence-débat

Exemples de points à retenir ou à préciser :

- Pas de subventions des collectivités locales
- Demande de précision sur la fiscalité
- Pérennité du projet, considérant les incertitudes dans la filière



Notre prise en compte et les prochaines étapes :

- Le montant de la fiscalité en attente des services de l'État
- Proposition d'un Comité de suivi des engagements, incluant les représentants des mairies et des riverains

Si besoin, des réponses complémentaires seront données lors de la suite de la concertation



Les bénéfices pour le territoire



[Le projet EMME] participe ainsi à la décarbonation de l'industrie, la réindustrialisation et la construction d'un tissu industriel local fort et pérenne, bénéfique pour l'ensemble des acteurs économiques de la région Nouvelle-Aquitaine et ses habitants.

- Cahier d'acteurs UIMM Nouvelle-Aquitaine



Le MEDEF Gironde estime que le projet EMME aura des effets d'entraînement majeurs sur l'activité économique locale, et qu'il participe à la nécessaire revitalisation industrielle de notre territoire.

- Cahier d'acteurs du MEDEF Gironde



La création d'une centaine d'emplois qui ne seront très probablement pas destinés aux locaux vu la qualification requise.

- Registre numérique



Avec 200 emplois directs et 300 indirects prévus, EMME représente une opportunité majeure pour l'emploi industriel en Nouvelle-Aquitaine. Le projet s'inscrit dans une dynamique de renouvellement des compétences portées par la branche Chimie.

- Cahier d'acteurs France Chimie Nouvelle-Aquitaine



Je sais qu'il existe des études et observations qui montrent que la présence d'un site classé Seveso peut faire baisser la valeur foncière ou immobilière des terrains ou logements situés à proximité

- Registre numérique





Les bénéfices pour le territoire



*L'implantation du projet va-t-elle faire baisser la valeur des biens immobiliers ?
Quels bénéfices du projet pour les riverains ?*

Réponses apportées :



- La valeur de l'immobilier dépend de plusieurs critères, il n'y a de lien systématique entre la valeur de l'immobilier et la présence d'un site industriel (étude INSEE)
- 500 emplois générés dont 200 directs sur le site. Les différents emplois créés et induits ont été décrits

Exemples de points à retenir ou à préciser :

- Le projet va permettre 500 emplois et une dynamique économique dans la région.
- 2/3 des 200 emplois sur site sont des emplois de techniciens
- Priorité à l'emploi, aux partenaires et au commerce de proximité, à compétences égales
- Part des emplois locaux?
- Expliquer la contribution du projet à l'économie locale



Notre prise en compte et les prochaines étapes :

- Partenariat avec les agences de formation et les agences d'emplois locales pour anticiper les besoins, dès les autorisations projet reçues
- Mise en place d'un comité pour définir / confirmer les propositions de contributions de EMME à l'économie et la vie locales
- Mise en place d'un Comité de suivi des engagements

Si besoin, des réponses complémentaires seront données lors de la suite de la concertation



Choose **France**TM 

International
Business Summit

LES BÉNÉFICES TERRITORIAUX


MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**


BORDEAUX
MÉTROPOLE


BORDEAUX
PORT



BENEFICES et ENGAGEMENTS POUR LE TERRITOIRE

TRANSPARENCE ET RESPONSABILITE

EMME a proposé à **Bordeaux Métropole** et au **Grand Port Maritime de Bordeaux** un siège chacun à son conseil d'administration

Un Comité de suivi de site sera mis en place avant même le début des travaux pour s'assurer que l'ensemble des engagements pris en matière d'urbanisme, d'environnement, de systèmes de suivi et d'alerte sur les risques industriels et enfin d'emploi et de contribution économique soient respectés

Il se réunira au moins 4 fois par an, sera ouvert et représentatif dans sa composition, aura accès à l'ensemble des données techniques et financières

EMME est candidat à rejoindre le **comité mixte d'industriels de la zone portuaire et industrielle** de Bassens (S3PI Ambès Bassens)



BENEFICES et ENGAGEMENTS POUR LE TERRITOIRE

1. CONTRIBUE À L'EFFORT REGIONAL DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

EMME installe un Laboratoire COFRAC iso 17025

Investit **15 M€** en 2025 et 2026 en technologie et en Recherche Développement

Travaille en partenariat avec : CNRS 53 02 IMT Mines Albi ; CEA TECH, SOLVAY, ARKEMA, ORANO - XTC, SIEMENS, ACCENTURE

2. SOUTIENT LA SOUS-TRAITANCE ET L'EMPLOI LOCAL

EMME consacre au Territoire la moitié de ses achats de biens et services : **30 M€** par an

Renforce jusque **20 %** l'activité portuaire de Bordeaux

Engage **dès 2026** un programme de recrutement et de formation de **50** personnes avec une priorité donnée au bassin d'emploi de la Zone d'implantation



3. CONTRIBUE AUX FINANCES PUBLIQUES : 20M€ par an

- Impôt sur les sociétés : 12 M€ par an
- Charges sociales : 5 M€ par an
- Fiscalité locale : 1,5 M€ par an
- Redevances et fonds de concours et de dotation : > 1,2 M€ par an

Ces estimations ont été faites par l'entreprise ; elles doivent être confirmées par les services financiers des collectivités et la Direction des Finances Publiques.



4. PROPOSE de PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Mécénat des Activités sportives, culturelles et sociales des communes d'implantation : 100 k€ pendant 10 ans, renouvelable

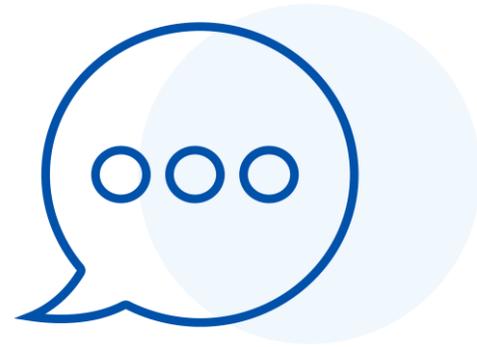
Participation au Budget d'entretien du Parc des JALLES : 50 k€ / an pendant 10 ans

Participation à la mobilité fluviale : Financement d'une Navette Fluviale (Ferry) électrique pour les employés de EMME mais aussi les riverains (liaison métropole)

Participation à la création d'un espace récréatif aux abords du fleuve pendant la phase chantier



La parole au public





LES PROCHAINES ÉTAPES

- Fin de la concertation préalable
le **15 mai 2025**
- Bilan des garants
le **15 juin 2025**
- Réponse du maître d'ouvrage au bilan des
garants
le **15 août 2025**
- Enquête publique
Fin **2025**

Jusqu'au 15 mai



**SITE INTERNET
PARTICIPATIF DU PROJET**

Registre numérique



**REGISTRE DE
CONTRIBUTIONS PAPIER**

À disposition sur les lieux de
rencontre de la concertation



CAHIER D'ACTEURS

Support à télécharger/déposer
sur le site internet

LE SITE INTERNET PARTICIPATIF DU PROJET :

www.emme-concertation.fr



Patrick BOBET

Conseiller délégué aux nouveaux grands projets
Industriels, Bordeaux Métropole



La conclusion des garants

- **Ce que les garants retiennent sur le contenu de la concertation « à chaud »**

- Les points de "consensus"
- Les points qui ont fait (font) débat à l'issue de la concertation

- **Les suites de la concertation :**

- bilan des garants
- Mémoire en réponse du porteur de projet (examen en Commission de la CNDP)
- Concertation "continue" jusqu'au lancement l'enquête publique



**Pour vous informer
et contribuer, visitez :**

**[www.emme-
concertation.fr](http://www.emme-concertation.fr)**

